Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Cabinet **Bureau du cabinet** **78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **CAB/BCAB/2019-111**

Date de mise en application : 01/02/2019
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 28/02/2019
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Attributions de médailles pour les manifestations agricoles en 2019.

Destinataires d'exécution
Mesdames les Préfètes et Messieurs les Préfets

Résumé : - Propositions de médailles attribuées lors de manifestations agricoles prévues pour 2019.

- Bilan des manifestations agricoles récompensées par des médailles en 2018.

MOTS-CLÉS : MEDAILLES AGRICOLES

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire parvenir avant le **28 février 2019** vos propositions d'attribution de médailles pour les manifestations agricoles qui se dérouleront dans votre département pour l'année 2019.

Le tableau des propositions que vous établirez doit préciser l'importance de la manifestation (régionale, départementale), ainsi que le lieu et la date de cette dernière. Un deuxième tableau retraçant le bilan des manifestations agricoles 2018 qui ont pu bénéficier de ces récompenses doit également être joint.

Compte tenu de l'impact financier, les concours qui ouvrent droit à l'obtention de médailles doivent présenter un réel intérêt par rapport aux champs de compétence et d'intervention du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette démarche.

Pour le Ministre
Le chef de Cabinet,

Guillaume MACHER

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Bureau : **Bureau du Cabinet** Adresse : **78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP** Suivi par : **Jean-Pierre BOUVIER / Jean-Marc CHAMPFRAULT** Tél. : **01 49 55 44 16 / 01 49 55 41 59** Fax : **01 49 55 40 77** Réf. Interne : **DH** Réf. Classement :	**NOTE DE SERVICE** **CAB/N2019-** **Date :**

Date de mise en application : 1er février 2019

Date limite de réponse : 28 février 2019

Nombre d'annexes :

Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Alimentation
à
Mesdames les Préfètes et Messieurs les Préfets

Objet : Attributions de médailles pour les manifestations agricoles en 2019.

Résumé :
- Propositions de médailles attribuées lors de manifestations agricoles prévues pour 2019.
- Bilan des manifestations agricoles récompensées par des médailles en 2018.

MOTS-CLÉS : MEDAILLES AGRICOLES

Destinataires	
Pour exécution : Mesdames les Préfètes et Messieurs les Préfets	**Pour information :** Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Mesdames et Messieurs les Directeurs Départementaux des Territoires (DDT) Mesdames et Messieurs les Directeurs Départementaux des Territoires et de la Mer (DDTM)

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire parvenir avant le **28 février 2019** vos propositions d'attribution de médailles pour les manifestations agricoles qui se dérouleront dans votre département pour l'année 2019.

Le tableau des propositions que vous établirez doit préciser l'importance de la manifestation (régionale, départementale), ainsi que le lieu et la date de cette dernière. Un deuxième tableau retraçant le bilan des manifestations agricoles 2018 qui ont pu bénéficier de ces récompenses doit également être joint.

Compte tenu de l'impact financier, les concours qui ouvrent droit à l'obtention de médailles doivent présenter un réel intérêt par rapport aux champs de compétence et d'intervention du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette démarche.

Pour le Ministre
Le chef de Cabinet,



Guillaume MACHER